



Agenzia Italiana per la Cooperazione allo Sviluppo

SIEGE DE DAKAR

AVIS DE RECRUTEMENT PERSONNEL DE SUPPORT CONTRAT LOCAL A DUREE DETERMINEE (aux termes de l'art. 19 de la Loi italienne n.125/2014)

1. DATE DE CLOTURE: Le 15 janvier 2019

L'Agence Italienne pour la Coopération au Développement, AICS Siège de Dakar, dans le cadre du « Programme de Soutien au Système Sanitaire Nationale de la République de Guinée » lance une procédure de sélection pour le recrutement d'un(e) **Assistant/e technique et administratif/ve**, avec contrat local à durée déterminée.

Lieu de travail : Conakry.

Le contrat commencera le 1^{er} février 2019 et pourra être renouvelé. La rémunération sera fixée selon l'expérience et les titres du/de la candidat/e sélectionné/e.

2. DESCRIPTION DE FONCTIONS

Le/la Candidat/e sélectionné/e travaillera sous la direction du Coordinateur du Programme susdit avec les tâches suivantes :

- Assister l'équipe du Ministère de tutelle du Programme dans la rédaction des plans opérationnels et financiers, semestriels et annuels, du Programme ;
- Participer au suivi des activités du Programme dans les régions de réalisation de Conakry, Guinée Maritime, Haute Guinée, Guinée Moyenne et Guinée Forestière ;
- Assister le Chef de projet dans la gestion du Bureau du projet et contribuer à la rédaction des rapports et des notes techniques et comptables ;
- Contribuer à l'élaboration des procès-verbaux des réunions de l'Unité de gestion du Programme avec la contrepartie ;
- Collaborer avec le bureau du Programme à Conakry et le Siège AICS de Dakar pour l'organisation des missions de suivi-évaluation du Programme;

- Participer aux rencontres au niveau institutionnel et auprès des différents Partenaires techniques
- Assister le chef du projet dans la gestion des relations de partenariat avec les Bailleurs de fonds internationaux, les Organisations non gouvernementales, les Institutions gouvernementales, participer aux groupes de travail

3. CONDITIONS D'ADMISSION

- Être d'âge majeur ;
 - Être physiquement apte à l'exécution des tâches demandées ;
 - Jouir de ses droits civils et politiques ;
 - Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale et ne pas être sous mandat judiciaire pénal ou sous condamnation par sursis et avoir un casier judiciaire vierge ;
 - Ne pas être soumis à des procédures pénales ou comptables pour délits commis contre l'Administration publique ;
 - Être résident en République De Guinée depuis au moins deux ans ;
- Compétences professionnelles :**
- Être titulaire d'un diplôme d'un niveau Bac + 3 ;
 - Avoir une très bonne connaissance de la langue française écrite et parlée ;
 - Avoir une bonne connaissance des principaux outils informatiques ;
 - Maîtriser un des logiciels utilisés en comptabilité.

Le/la Candidat/e, devra déclarer être en possession des conditions requises dans sa demande.

4. CRITERES PREFERENTIELS

- Expérience professionnelle technique et/ou administrative avec l'Agence italienne pour la Coopération au Développement, au Sénégal ;
- Expérience professionnelle dans les régions d'intervention de la Guinée.
- Avoir une expérience professionnelle technique et administrative dans l'administration publique, et/ou des organisations internationales et/ou des ONGs
- Connaissance de la langue italienne

5. EVALUATION

Les dossiers reçus seront évalués par la Commission nommé au sein de l'AICS Siège de Dakar sur la base des critères et des qualifications requises. Seuls les dossiers satisfaisants à tous les critères seront retenus.

L'évaluation portera sur les titres académiques, les compétences, l'expérience professionnelle ainsi que sur les connaissances linguistiques et informatiques.

L'évaluation représentera un maximum de 70 points sur 100.

Les candidats éligibles, qui auront obtenu une note minimum de 50 points, seront admis à l'entretien de recrutement. Durant l'entretien, la Commission vérifiera les connaissances et expériences déclarées dans le CV pour un maximum de 30 points sur 100.

Les candidats ayant obtenu au moins 70 points à la fin du processus de recrutement seront inscrits sur la liste finale des candidats admissibles, pour une durée d'un an.

Le/la Candidat/e ayant comptabilisé le plus des points sera retenu pour le poste.

6. DEPOT DE CANDIDATURE : DELAI ET MODALITE

Le dossier de candidature doit parvenir au plus tard le **mardi 15 janvier 2019 à 12 heures (horaire de Dakar)**, par courrier électronique à l'adresse : **segreteria.dakar@aics.gov.it** et devra comprendre :

- une lettre de motivation dûment signée ;
- une déclaration attestant la possession des conditions d'admission énumérés à l'alinéa 3, dûment signée ;
- un CV (avec détail des compétences linguistiques) dûment signé ;
- une copie de la pièce d'identité en cours de validité.

Les candidats doivent également indiquer leur domicile, leur contact téléphonique, l'adresse de courrier électronique à laquelle faire parvenir toute communication.

Seront considérées valables seules les candidatures qui, faisant référence au présent avis " **P3S- Assistant/e technique et administratif/ve**", parviendront avant la date de clôture.

7. MOTIFS D'EXCLUSION

- Absence objective des qualifications requises pour l'admission ;
- Absence de signature du CV et de la demande de participation ;
- Candidatures parvenues au-delà de la date et de l'heure de clôture.

Pour de plus amples informations, les candidats pourront s'adresser à l'AICS Siège de Dakar à l'adresse e-mail segreteria.dakar@aics.gov.it jusqu'à 7 jours avant l'échéance du présent avis.

L'AICS Siège de Dakar se réserve le droit d'annuler à tout moment la présente procédure de recrutement.

Dakar, le 06/12/2018

Le Directeur
Alessandra Piermattei